

## Questions au Feuilleton

L'information suivante est pour l'année financière 1971-1972, dernière année où figurent des montants exacts:

	Régime d'assistance publique du Canada	Assistance- chômage
Terre-Neuve	\$ 25,558,000	—
Île du Prince-Édouard	4,041,000	—
Nouvelle-Écosse	21,857,000	—
Nouveau-Brunswick	20,229,000	—
Québec	*271,505,000	*540,000
Ontario	211,035,000	53,610
Manitoba	36,304,000	—
Saskatchewan	25,306,000	—
Alberta	42,808,000	64,273
Colombie-Britannique	68,575,000	—
Yukon	159,000	—
Territoires du Nord-ouest	—	1,009,839
Canada	\$727,377,000	\$1,667,722

	Allocations aux aveugles	Allocations aux invalides
Terre-Neuve	\$ 237,807	\$ 11,861
Île-du-Prince-Édouard	31,536	4,841
Nouvelle-Écosse	324,426	169,477
Nouveau-Brunswick	271,601	901,210
Québec	*448,359	*1,086,693
Ontario	73,246	138,534
Manitoba	97,193	157,809
Saskatchewan	28,390	29,172
Alberta	146,150	628,201
Colombie-Britannique	283,790	1,143,706
Yukon	2,981	2,588
Territoires du Nord-ouest	17,090	15,831
Canada	\$1,962,569	\$4,289,923

\* Conformément à un accord en vertu de la Loi sur les programmes établis (arrangements provisoires), une indemnité est versée au Québec par l'intermédiaire de remise d'impôt ainsi que par les versements de péréquation et de compensation effectués par le ministère des Finances.

## LES JEUNES INDIENS À L'ÉCOLE SECONDAIRE

## Question n° 1830—M. Orlikow:

1. Dans chaque province, combien de jeunes Indiens ont commencé a) leur neuvième année en 1969, b) leur dixième année en 1970, c) leur onzième année en 1971 et d) leur douzième année en 1971?

[M. Lalonde.]

2. De ces Indiens qui ont fréquenté l'école secondaire de 1969 à 1972, combien se sont inscrits au cours de deux ans et au cours de quatre ans?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1.

Province	Nouvelles inscriptions d'élèves indiens			
	1969 9 <sup>e</sup> année	1970 10 <sup>e</sup> année	1971 11 <sup>e</sup> année	1972 12 <sup>e</sup> année
Île-du-Prince-Édouard	3	1	—	—
Nouvelle-Écosse	55	49	36	16
Nouveau-Brunswick	51	32	19	13
Québec	314	278	179	72
Ontario	939	741	412	289
Manitoba	530	322	212	91
Saskatchewan	348	220	156	105
Alberta	492	407	265	168
Colombie-Britannique	678	570	389	825

2. On ne dispense pas de cours de deux ans dans les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard, de Nouvelle-Écosse, de Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Tous les cours secondaires généraux sont d'une durée de quatre ans. Il nous est impossible de fournir des renseignements pour les provinces de Québec, Ontario, Manitoba et Colombie-Britannique en raison de la nature particulière de leur système d'enseignement secondaire.

## LES SUBVENTIONS DU PIL AU COLLÈGE ROCHDALE

## Question n° 1877—M. Jelinek:

A combien s'élevait la somme globale, a) qui a été demandée, b) qui a été accordée dans le cadre du Programme d'initiatives locales, au Collège Rochdale et à ses occupants pour l'année financière terminée le 31 mars 1973?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Le Rochdale College n'a pas fait de demandes de subventions dans le cadre du P.I.L.; cependant, certains de ses membres ont soumis des demandes pour les sommes suivantes: a) \$160,796; b) \$25,857.

## LES IMMIGRANTS DU PORTUGAL

## Question n° 1880—M. Blenkarn:

1. Combien d'immigrants du Portugal, a) ont rempli les formalités d'immigration au bureau d'Immigration de Lisbonne en 1972, b) ont rempli ces formalités au Canada après avoir demandé au Canada même le statut d'immigrant reçu, en 1972, 1971 et 1970?

2. Quel délai s'écoule-t-il entre le moment où un immigrant fait connaître au bureau de Lisbonne son désir de venir au Canada et le moment où un agent lui accorde une entrevue au bureau?

3. Si le délai dépasse six semaines, le ministre entend-il augmenter de façon notable le personnel d'immigration au Portugal?

4. Le ministre est-il d'avis que les immigrants du Portugal s'adaptent bien au Canada?